



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E117085

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2027

ÉDITÉ LE

11/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 25 017 489

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B301340584

Siret : 301 340 584 04600

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 64870399

Assurance Responsabilité Civile :

ZURICH INSURANCE 7400044642

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/07/2026

Raison sociale : SVELYS (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE

RUE ALBERT CAMUS

PARC ACTIVITE LES HAUTS DE BELFORT

90000 BELFORT

Téléphone : 03 84 21 39 69

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : administratif-nordest@svelys.fr

Responsabilité légale :

NEWCO PARTICIPATIONS (103 263 018) / RENNÉ JOËL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222 PROB	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	22/01/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/10/2023
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	22/01/2026
o Poêle ou insert bois	22/01/2026
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/07/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.